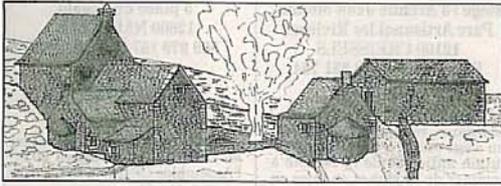


LE MOULIN DE TERRAL (2^e partie)

Le moulin de Terral tel qu'il devait se présenter vers 1750 (reconstitution axonométrique de Jean Carnus, 2003).

LA VIE AU MOULIN

Ce qui frappe les visiteurs du moulin de Terral c'est l'harmonie sauvage de son cadre et sa solitude. On a peine à imaginer que ces lieux aujourd'hui déserts étaient animés dans le passé, et même encore au début de XX^e siècle. Terral n'était pas un cul-de-sac mais une voie de passage, très empruntée à la belle saison et peu praticable en hiver. On a une idée de l'isolement du moulin avec la mort de Françoise Péliissier, la femme de Pierre Bonal, qui décéda le 28 janvier 1683. Son mari fait appeler de toute urgence le notaire Pierre Tarayre, de Castelnau-de-Mandailles. Celui-ci viendra en empruntant la voie romaine, sans doute à dos de cheval ou juché sur une mule, accompagné de son fils François. Nous savons qu'il passa par Lestrade pour trouver des témoins et descendit ensuite par le chemin de l'âne. En raison de l'urgence il s'agissait de rédiger un testament nuptial, qui ne comporte pas d'inventaire mais doit être prononcé verbalement devant sept témoins. En fait il n'y en eut que six, le septième n'ayant pu être trouvé pour faire le nombre requis à cause de la distance des lieux.

Nous ne connaissons pas les causes du décès de Françoise Péliissier. Sa petite dernière, Marie, était née le 9 avril 1681. L'espace intergénéral, le temps qui sépare deux naissances étant en moyenne de deux ans, peut-être attendait-elle un autre enfant ? On peut imaginer le désespoir de cette femme sur le point de mourir en laissant des enfants jeunes, comme on peut imaginer ses angoisses lorsqu'elle était sur le point d'accoucher au fond de la Boralde, sans sage-femme ni médecin pour l'aider, avec tout au plus la présence d'une mère, d'une belle-mère ou d'une tante... La nature faisait le reste.

Ces situations exceptionnelles ne doivent pas faire oublier la vie quotidienne. D'après *L'État du Diocèse de Rodez en 1771*, de Louis Lempereur, on pouvait estimer la durée du trajet pour se rendre à l'église d'Aunac à deux heures et demie par beau temps et le double par mauvais temps. L'ordonnance de Champion de Cicé de 1775 résumait la situation. En évoquant les habitations éloignées il écrivait : «... les habitants des dits villages sont privés des instructions nécessaires au salut, sou-

vent même de la messe des jours de fête et le dimanche et toujours exposés à être pillés dans leurs maisons, étant obligés de les abandonner pour aller l'entendre, l'éloignement des paroisses ne permettant pas à ceux qui sont allés à la première messe d'être de retour à temps pour que ceux qui ont gardé la maison puissent arriver à la dernière messe...

A ces problèmes sécuritaires s'ajoutaient les rigueurs climatiques, autrement plus sévères que de nos jours. Toujours dans la même ordonnance de 1775 on peut lire une description apocalyptique du plateau d'Aunac, exposé à des neiges abondantes et des frimas rigoureux, sans aucune construction pour s'abriter. Les conditions étaient telles qu'on avait du mal à trouver des personnes pour transporter les cadavres à l'église et rendre aux morts ce dernier devoir.

Autre obligation religieuse qui coûta la vie à plus d'un nouveau-né : la peur des limbes, qui poussaient les parents à faire baptiser leurs enfants le jour de leur naissance, et ce par tous les temps. On peut lire, toujours dans l'ordonnance de 1775 : «... plusieurs enfants sont morts peu de temps après leur baptême à cause des maladies ou des fluxions occasionnées par le froid ou le mauvais temps dont on ne pouvait les garantir malgré les précautions qu'on prenait en les portant à l'église pour les faire baptiser... Ce

n'est que peu de temps avant la Révolution qu'une matrone de La Bastide sera enfin autorisée à ondoyer les nouveau-nés.

Comment circulait-t-on autour de Terral ? Essentiellement avec des ânes ou des mulets, l'étroitesse, la nature et la pente des voies d'accès ne permettant pas la circulation de charrioles tractées.

Le meunier avait un mulet pour le transport du grain ou de la farine, car tous ses clients n'avaient pas un âne, même si ceux-ci étaient nombreux dans la région. Un village voisin, La Bastide d'Aubrac, était appelé «le pays des ânes». On a la preuve de l'existence d'un mulet à Terral au moment de la Révolution. En mai 1792, le district de Saint-Geniez établit un recensement des chevaux et des mulets de la commune d'Aunac en vue de les envoyer vers l'armée des Pyrénées. Dans la commune d'Aunac il y avait trois juments, jugées vieilles ou estropiées : une, propriété du curé Méravilles, et deux autres appartenant au citoyen Noyer, fermier de Salgues et au citoyen Belcayre, officier municipal du lieu de La Bastide. Elles ne furent pas retenues. Par contre, celle du seigneur de Salgues fut réquisitionnée. Le compteur de ce recensement se terminait ainsi : «...pour mulets, il n'y en a qu'un, appartenant au meunier du moulin de Terral qui est d'une fort médiocre taille... (sic)».

LE NIVEAU SOCIAL DU MEUNIER

Comment situer les meuniers de Terral dans l'échelle sociale ? Nous nous sommes limités à la famille Bonal qui est celle que nous connaissons le mieux.

Le recensement de 1695, réalisé en vue d'établir un nouvel impôt, la capitation, catalogue la famille Bonal comme «vivant

honnêtement». Difficile de la classer à partir d'autres impôts tels que la taille ou le commun de paix, la première reposant sur les terres et le second sur les têtes de bétail.

Plus intéressant est le testament de Françoise Péliissier, même s'il a été établi en catastrophe et ne comporte pas d'inventaire. Contrairement à la coutume établie, la meunière ne fait aucun legs au clergé. Elle transmet à son mari le moulin et les terres héritées de son père et donne à son fils et à ses cinq filles des sommes d'argent variant entre 60 et 80 livres, soit un total de 460 livres (1) à valoir le jour de leur mariage. Le veuf aura fort à faire pour élever ses six enfants et n'agrandira plus le patrimoine familial.

Ce sont son fils Jean et son petit-fils Pierre qui développeront le domaine foncier en restaurant la grange-étable en 1704 et en construisant le moulin à huile et son four accolé en 1743. Dans le même temps ils font diverses acquisitions entre 1726 et 1742 : trois prés, une châtaigneraie, une chenevière et un champ, le tout à Salgues, plus une vigne à Saint-Côme. Coût total : 676 livres. Ajouté aux biens d'héritage, l'ensemble représente un capital foncier assez conséquent.

C'est avec les testaments des derniers Bonal, Pierre et sa femme, décédés en 1777, qu'apparaît l'enrichissement des meuniers. Indépendamment des terres, chacun léguait à ses héritiers une somme de 1.400 livres, ce qui les plaçait en haut de la classe moyenne de l'époque.

LA RESTAURATION DU MOULIN DE TERRAL

La restauration du moulin de Terral a fait l'objet de nombreux articles dans les colonnes du *Bulletin d'Espalion*. Rappelons pour les plus jeunes ce qu'est en 1998 que fut créée l'Association «Les Amis du Moulin de Terral». A cette époque le site est à l'abandon depuis des décennies. Les arbres poussent dans les bâtiments ou les écrasent en tombant, il n'y a plus un seul toit en place. Le moulin à huile a brûlé, pendant la guerre nous a-t-on dit. La plupart des poutres ont disparu, précipitant la chute des murs.

Il a fallu tout d'abord refaire un chemin d'accès carrossable pour pouvoir acheminer sur le site le matériel et les matériaux nécessaires. Nous devons sa réalisation à la mairie de Condom. C'est Christian Gailiac, de Bozouls, qui effectua les travaux. C'est lui qui recréera par la suite le canal d'accès. Nous fûmes aussi aidés au début par l'Europe, le Conseil Général et le canton de Saint-Chély. Divers groupes de jeunes devaient apporter leur contribution aux premiers travaux : le Groupe Concordia et plusieurs équipes de Scouts de France. Ils firent un travail formidable en déblayant le terrain, en regroupant les tuiles,



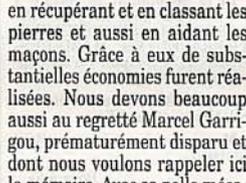
Le moulin à huile avant et après restauration



La grange étable avant et après restauration.



Le moulin à grains avant et après restauration.



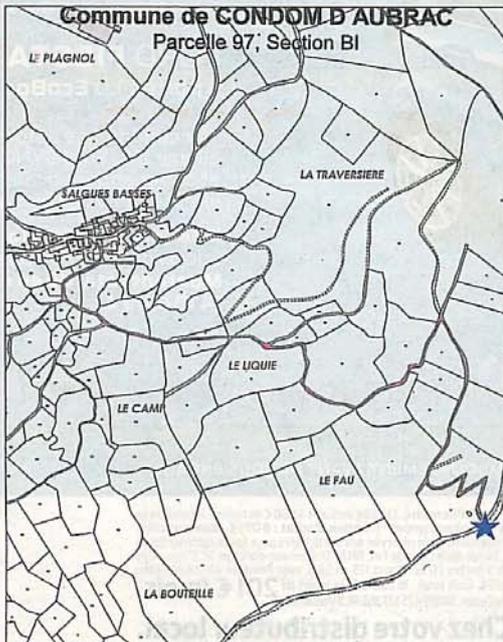
en récupérant et en classant les pierres et aussi en aidant les maçons. Grâce à eux de substantielles économies furent réalisées. Nous devons beaucoup aussi au regretté Marcel Garrigou, prématurément disparu et dont nous voulons rappeler ici la mémoire. Avec sa pelle mécanique il rendit d'immenses services en sécurisant les lieux et en coupant nombres d'arbres dangereux. L'entreprise Nègre, de Pierrefiche-d'Olt, remonta les murs de la maison d'habitation, de la grange-étable et du moulin à huile à l'ancienne. Robert Carrié, de Saint-Chély, posa poutres, volige et papier goudronné sur les bâtiments. Mentionnons qu'une partie de son travail fut bénévole et nous l'en remercions encore. Les couvertures de ces bâtiments furent réalisées par la suite par Rémy Vayssat, le couvreur de Saint-Chély. En 2013 l'entreprise Solinhac, de Saint-Côme, remit magnifiquement en état le sol du moulin à huile qui s'effondrait de toutes parts. Dans ce même moulin, la cuve à huile (d'un poids total de plus d'une tonne) qui gisait en plusieurs morceaux au fond de la cuve hydraulique avait été restaurée en 2009 par les maçons Bél Remes et Joao de l'entreprise Gil Nègre (voir la première partie de l'article).

Dernière restauration : celle de l'ancien chemin qui allait de Salgues Basses à Terral. A l'initiative de Cédric Besière, un jeune motard de Salgues, le groupe Moto Nature d'Olt a entraîné dans son sillage le Vélo club Espalionnais pour remettre en état le «Chemin de l'âne», voie ancestrale s'il en est puisqu'elle doit remonter au début de XIV^e siècle. Une quinzaine de personnes, les plus jeunes armées de cisailles et de sécateurs, les plus aguerries équipées de tronçonneuses, de débroussailluses et de 4x4, ont rendu l'ancienne voie de Salgues Basses au moulin de Terral accessible. On peut voir sur la carte le tracé en rouge de ce chemin. L'étoile



J. et L. SOONCKINDT

(1) - A cette époque une paire de bœufs coûtait environ 100 livres et un bon manouvrier (ouvrier manuel) percevait annuellement 200 livres.



Tracé du «chemin de l'âne» en rouge. L'emplacement du moulin : l'étoile bleue.